

## **MOBILITÉ ■ La ligne Polt défendue**

Dans le cadre des assises de la mobilité qui aboutiront, en début d'année prochaine, à une loi d'orientation des mobilités, une contribution signée par une soixantaine de parlementaires défend l'intérêt de la ligne historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (Polt).

La ligne Polt, soulignent les élus (parmi lesquels Hugues Saury et Jean-Pierre Sueur, sénateurs du Loiret, Jean-Pierre Door et Marianne Dubois, députés du Loiret, mais aussi François Bonneau, président du conseil régional), répond aux objectifs fixés par le gouvernement : « réduction des inégalités devant la mobilité », renforcement de l'attractivité de certains territoires ruraux, complémentarité de différents modes de transport...

En conséquence, ces élus demandent « l'amélioration du temps de parcours et la régularité de l'accès à Paris grâce à la modernisation de la ligne, l'unité et la cohérence de la ligne sur l'ensemble du parcours, la complémentarité du Polt avec les autres lignes nationales ». Il est souhaité que Limoges soit à 2 h 30 de Paris d'ici 2025. ■